



Charte de participation aux déplacements organisés par l'UGSEL 22 pour un Championnat National UGSEL.

AUTOUR DES VALEURS DE L'UGSEL

ESPRIT GROUPE

- Je reste correct et courtois sur et en dehors des stades avec les adversaires, partenaires et bénévoles.
- Je respecte les horaires de rendez-vous.
- J'encourage les élèves qui participent au déplacement UGSEL.

RESPECT - FLAIR-PLAY

- Je bannis la violence et la tricherie.
- Je respecte les juges et leurs décisions car, sans eux, pas de compétition.
- Je respecte les enseignants qui encadrent le groupe, et leurs consignes.
- Je respecte les adversaires en restant "fair-play"
- Je prends soin du matériel, des vestiaires, des locaux mis à disposition lors de déplacement
- Je respecte l'environnement en ne jetant ni bouteille ni papier au sol

LORS DES DEPLACEMENTS EN CAR

- Je respecte le confort de tous et limite le bruit, permettant ainsi le repos de chacun.
- Je ne mange pas, je ne bois pas de boissons sucrées. Seule la consommation d'eau est permise.

A L'HEBERGEMENT ET LA RESTAURATION

- Je respecte le règlement du lieu qui nous accueille.
- Je limite les bruits, et ne courent pas dans les couloirs.
- Je respecte les horaires de repas.
- Je respecte les horaires de retour dans les chambres et d'extinction des feux
- Je salue et remercie les adultes que je croise

SUR LE STADE

- Je respecte les horaires de compétition.
- Je donne le meilleur de moi-même.
- Je respecte le lieu de regroupement.

**La consommation d'alcool, tabac ou drogue est strictement interdite lors des compétitions
UGSEL
Y compris pour les élèves majeurs.**

AUTOUR DES DROITS ET DEVOIRS

DROITS

- Bénéficier de déplacements en commun organisés par l'UGSEL 22.
- Etre respecté par les enseignants et encadrants qui accompagnent le déplacement.
- Communiquer avec les accompagnateurs afin d'échanger sur un souci, un stress, une incompréhension

DEVOIRS

- Etre licencié UGSEL dans l'Association sportive de mon établissement.
- Respecter les accompagnateurs qu'ils soient enseignants, encadrants ou toute autre personne.
- Porter haut les couleurs de mon établissement, de l'UGSEL 22, avoir l'esprit d'équipe.
- Respecter les horaires définis par les encadrants.
- Maîtriser son comportement en compétition.
- Respecter le matériel et la propreté des locaux mis à disposition.

Exemples de sanctions en cas de litiges

En cas de non-respect de la charte, l'athlète s'expose aux mesures suivantes selon la gravité des faits reprochés :

- Rappel à l'ordre verbal
- Observation / avertissement écrit à l'élève, à l'établissement et aux parents au retour
- Suspension de participation aux futurs déplacements organisés par l'UGSEL 22
- Suspension de la licence UGSEL (pas de compétition UGSEL sur une durée à préciser)

Je m'engage à respecter cette charte.

Nom : Prénom : établissement :

Fait à Le

Signature de l'élève :

Signature des parents :

Visa des enseignants / chef d'établissement :